

Communiqué de presse  
Pantin, le 14/09/2016

## **LE GROUPE IFRAC OUVRE UN NOUVEAU CENTRE DE FORMATION EN REGION PARISIENNE**

**Afin de répondre à une demande croissante de formations CACES, le groupe IFRAC a inauguré, début septembre, son 4ème centre de formation en France. Et c'est au Nord-Est de Paris, au Blanc-Mesnil, que le groupe IFRAC a choisi d'implanter son nouveau centre.**



*Le nouveau site IFRAC se situe 7-11 allée des carrières 93150 Le Blanc Mesnil*

A quelques kilomètres de la Porte de la Villette, ce nouveau site accueille les formations au CACES R389, certification obligatoire pour la conduite de chariots de manutention. Pouvant accueillir des sessions de 10 stagiaires, le site offre des conditions optimales pour l'enseignement théorique comme pour la mise en pratique.

L'obtention du CACES est validée sur place par un testeur certifié, à l'issue de 2 à 4 jours de formation suivant la catégorie de CACES préparée. Caristes, préparateurs de commandes, et plus généralement tous salariés devant manier transpalettes ou chariots élévateurs doivent être titulaires d'un CACES adapté et le renouveler tous les 5 ans. C'est une des raisons qui explique la demande croissante des entreprises pour ce type de formation, notamment en Ile-de-France.

L'ouverture de ce nouveau site va permettre au groupe IFRAC de proposer plus de dates, en formation initiale comme en recyclage, réduisant ainsi les délais d'attente pour ses clients.

Preuve que ce nouveau centre répond à un véritable besoin, les premières sessions de septembre ont été complètes en seulement quelques jours. De nombreuses autres dates sont d'ores déjà planifiées, et ce, jusqu'à fin 2016. Elles peuvent être réservées en ligne sur le site [www.ifrac-formation.com](http://www.ifrac-formation.com) ou par téléphone au 01 48 44 40 97.

### **A propos du groupe IFRAC**

IFRAC est spécialisé dans l'accompagnement des professionnels du transport et de la logistique depuis 1997. Organisé en 3 pôles d'activité, IFRAC forme, perfectionne et conseille l'ensemble des salariés et dirigeants du secteur. IFRAC est certifié ISO-OPOF, NF214 et ISO 9001 : 2015 et adhérent de la fédération de la formation professionnelle (FFP) et du Syndicat National des Transports Léger (SNTL). Pour en savoir plus : [www.ifrac.com](http://www.ifrac.com).

### **Contact presse**

Manon VANDEGINSTE - [muandeginste@ifrac.com](mailto:muandeginste@ifrac.com) (01 48 44 40 97)